

## Chambre des Représentants.

---

---

SÉANCE DU 7 FÉVRIER 1845.

---

### NATURALISATION ORDINAIRE.

---

*RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,  
sur la demande du sieur Guillaume-Henri Francken.*

---

MESSIEURS,

Par requête en date du 12 avril 1843, le sieur Francken, né à Millendorff. (Prusse), le 7 février 1801, demande la naturalisation ordinaire.

Il résulte des pièces du dossier que le pétitionnaire habite la Belgique depuis 1831, qu'il a contribué comme volontaire du corps franc Luxembourgeois à la conquête de l'indépendance de ce pays, qu'il est préposé de 1<sup>re</sup> classe des douanes à Valansart; qu'il a toujours rempli ses devoirs de fonctionnaire d'une manière satisfaisante, et qu'il mérite, à juste titre, comme homme privé, l'estime de ses concitoyens.

Les autorités consultées, prenant toutes ces circonstances en considération, ainsi que celle qu'il a épousé une femme belge, qui l'a rendu père de plusieurs enfants, estiment qu'il y a lieu de lui accorder la faveur qu'il sollicite.

*Le rapporteur,*  
**HENOT.**

*Le président,*  
**J. MAERTENS.**

---